



CATALOGUE DE FORMATIONS 2025 - 2026

CONTACT

irfa@ffgym-hdf.fr

03.20.56.28.39

N°SIRET : 51031130100020 - N° D'OF 31590702959

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Restez informés



@Comité Régional Hauts-de-France Gymnastique



@ffgym_hauts_de_france



@cr_gym_hdf



<https://hauts-de-france.ffgym.fr>



COMITÉ
RÉGIONAL
HAUTS-DE-FRANCE

LE RÉGLEMENT INTÉRIEUR

ARTICLE 1 - OBJET

Le présent règlement définit les règles d'hygiène, de sécurité et de discipline applicables aux participants de toute action de formation organisée par l'Institut Régional de Formation des Associations (ci-après nommé IRFA). En cas de formation hors des locaux de l'IRFA, le règlement intérieur de la structure d'accueil s'impose à tout stagiaire.

ARTICLE 2 - HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Les stagiaires sont tenus de se conformer aux règles d'hygiène et de sécurité applicables dans les locaux où se déroule la formation. Ils sont invités à lire les panneaux d'informations.

ARTICLE 3 - CONSIGNES D'INCENDIE

Les stagiaires sont tenus de prendre connaissance des consignes d'incendie ainsi que du plan d'évacuation, de localisation des extincteurs et des issues de secours affichés dans les locaux accueillant la session de formation.

ARTICLE 4 - ACCIDENT

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré au responsable de l'IRFA par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident. La déclaration d'accident doit être faite en ligne par le club sur le site de la fédération (FFGym).

ARTICLE 5 - PRÉVENTION

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse dans les locaux accueillant la session de formation ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées. Le tabac, les drogues ou tout autre produit modifiant les capacités physiques ou intellectuelles y sont également interdits.

ARTICLE 6 - RESPONSABILITÉS

L'IRFA décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature, déposés par les stagiaires dans les locaux accueillant la session de formation. L'IRFA ne peut être tenu pour responsable des dommages corporels subis par les stagiaires pendant l'utilisation des locaux, lorsque ceux-ci ont participé de quelque manière que ce soit à leur réalisation.

ARTICLE 7 - DISCIPLINE

Tout stagiaire doit respecter les règles générales et permanentes relatives à la discipline, établies dans le présent règlement. Il est notamment interdit de modifier les dispositifs de sécurité ; fumer à l'intérieur des locaux ; coller des tracts et de dégrader les murs et les équipements ; utiliser son téléphone, tablette ou ordinateur durant les cours, sauf demande d'un formateur ; pénétrer dans les locaux en tenue incorrecte ou indécente ; pénétrer dans les locaux sans y avoir été autorisé ; troubler le déroulement des cours ; dégrader le matériel ; filmer ou enregistrer les sessions de formation, sauf dérogation expresse du formateur.

ARTICLE 8 - PRÉSENCE, ABSENCE ET RETARD DES STAGIAIRES

Le stagiaire est tenu de signer la feuille d'émargement par demi-journée. Tout stagiaire doit respecter les horaires établis par l'IRFA. En cas d'absence ou de retard à la formation, les stagiaires doivent avertir le responsable de la formation. Les stagiaires ne peuvent s'absenter ou interrompre le suivi de leur formation. Il leur est interdit de quitter la formation sans autorisation. Toute absence devra être attestée par un certificat ou un justificatif acceptable par l'IRFA.

ARTICLE 9 - ACCÈS A L'ORGANISME

Seules les personnes convoquées par l'IRFA à une formation sont autorisées à pénétrer dans les locaux, aux jours et heures dûment mentionnés.

ARTICLE 10 - SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Tout manquement délibéré aux règles mentionnées ci-dessus sera porté à la connaissance du responsable de l'IRFA, qui jugera de la situation et prendra les mesures nécessaires. Toute infraction au présent règlement peut donner lieu à l'expulsion immédiate des contrevenants, sans préjudice de la responsabilité qui pourra leur incomber. Ceux-ci pourront se voir refuser l'accès aux installations, soit temporairement, soit définitivement pour la saison de formation à laquelle ils sont inscrits, et en cas de faute grave, l'interdiction à toute session de formation organisée par l'IRFA.

La Commission Régionales Disciplinaire pourra être saisie pour traiter le manquement du stagiaire.

Ce règlement doit être apporté, signé le 1^{er} jour de la formation.

Signature du stagiaires

Signature du président et cachet du club

STATISTIQUES SAISON 2024.2025

- Nombre total de personnes formées : 879
 - Cadres 92
 - Juges 244
 - Recyclages 444
 - Dirigeants 38
 - Formation continue 61

- Nombre de formations : 43
- Heures de formations : 834
- Nombre de lieux de formations : 16
- Nombre de formateurs : 57
 - 34 pour les juges
 - 18 pour les cadres

	Inscrits	% de réussite
Juge 1 GAF	112	64,29%
Juge 1 GAM	14	100,00%
Juge 1 GR	24	37,50%
Juge 1 AERO	3	100,00%
Juge 1 Gac	2	100,00%
Juge 1 TU	4	100,00%
TOTAUX	159	65,41%

	Inscrits	% de réussite
Juge 2 GAF	29	68,97%
Juge 2 GAM	4	100,00%
Juge 2 GR	10	90,00%
Juge 2 Gac	6	0,00%
Juge 2 TU	4	75,00%
Juge 2 TR	11	90,91%
TOTAUX	64	81,25%

	Inscrits	% de réussite
Juge 3 GAM	9	66,67%
Juge 3 GR	7	100,00%
Juge 3 TR	5	100,00%
TOTAUX	21	85,71%

recyclage GAF N1	128	recyclage GAM N2	37
recyclage GAF N2	100	recyclage GAM N3	17
recyclage GAF N3	63	recyclage GAc N1	1
recyclage GAF N4	34	recyclage GAc N2	2
recyclage AERO N1	10	recyclage TRAMPO N2	2
recyclage AERO N2	1	recyclage TRAMPO N3	2
recyclage AERO N3	6	recyclage TU N2	3
recyclage GAM N1	38		
	TOTAUX	444	

	Total inscrits	% de réussite
Animateur Fédéral Baby Gym	15	60,00%
Animateur Fédéral PARKOUR	2	50,00%
Animateur Fédéral Gymnastique Artistique Féminine	38	94,74%
Animateur Fédéral Gymnastique Artistique Masculine	5	100,00%
Animateur Fédéral Gymnastique Rythmique	11	81,82%
Animateur Fédéral Trampoline	5	60,00%
Aide animateur BG	5	0,00%
Formation Continue BabyGym	11	81,82%
Moniteur GAF	8	87,50%
TOTAUX	100	83,00%

GENERALITES



Les lieux de formations sont actuellement positionnés mais peuvent être amenés à évoluer.
Il est possible de créer des sessions de formation :

- ☐ Si le nombre de candidats le justifie
- ☐ En fonction des possibilités d'hébergement (quand la formation le nécessite)
- ☐ Des disponibilités des salles de cours
- ☐ Des disponibilités des salles d'entraînement

INSCRIPTIONS

Pour toutes les formations fédérales juges et cadres : <https://www.ffgym.fr/>

Pour des raisons d'organisation, il n'y aura pas d'inscription possible au-delà de la date limite.

Pour les autres formations, vous reporter à la fiche formation concernée.

POUR TOUTE ANNULATION

- Avant la date limite : remboursement total des frais d'inscription et d'hébergement.
- Après la date limite : remboursement des frais d'inscription sur certificat médical (hébergement non remboursé), si la formation n'a pas débuté.

FERMETURE DES INSCRIPTIONS 15 JOURS AVANT LE DEBUT DE LA FORMATION

EN CAS D'HEBERGEMENT PREVU, FERMETURE DES SESSIONS 30 JOURS AVANT LE DEBUT DE LA FORMATION



Les règlements sont à payer sur le compte de l'IRFA avant que la formation ne débute

Crédit mutuel

IBAN : FR76 1027 8026 8300 0478 9020 443

BIC : CMCIFR2A



Sur le virement, indiquer les informations suivantes : nom du club/type de formation/discipline

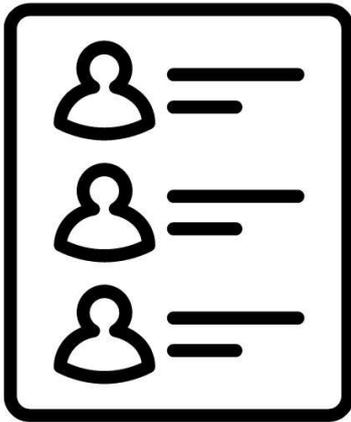
A défaut de règlement, les candidatures ne seront pas acceptées.

Sur demande, un devis peut vous être envoyé pour votre comptabilité

**LES STAGIAIRES DEVRONT PRESENTER LEUR LICENCE LE
1^{ER} JOUR DE LA FORMATION**



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous réserve de disposer d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la gymnastique (cf licence FFGym)



LISTE DES FORMATEURS

LISTE DES FORMATEURS DE JUGEES						
DIPLÔME	DISCIPLINE	NOM	PRENOM	CLUB	DEPARTEMENT	e
N4	GAM	GELLE	FRANCOIS	OGS	NORD	RJR gellefrancois@yahoo.fr
N4		AHOTAR	AVINASH	OGS	NORD	ahotaravinash@gmail.com
N4		BUYS	MICKAEL	LMJSM	NORD	buysmickael@gmail.com
N4		DESCHAMPS	MAXIME	FRESNOY LE GRAND	AISNE	maxime.deschamps98@gmail.com
N4		FORGET	LUDOVIC	FRESNOY LE GRAND	AISNE	ludovic.forget02@gmail.com
N4		LARDE	NICOLAS	LMJSM	NORD	n.larde@neuf.fr
N4		SELOSSE	MANON	LUC GYM	NORD	manonselosse@live.fr
N5	GAF	DELBECCQ	STEPHANIE	DUNKERQUE GYM	NORD	RJR stephanie.delbecqffg@yahoo.fr
N4		ARNAUD	ELISE	CLERMONT	OISE	elisearnaud14@gmail.com
N4		BANGOURA	TATIANA	FERRIERE LA GRANDE	NORD	bangoura.tatiana@gmail.com
N4		BRACAVAL	CHARLINE	DUNKERQUE GYM	NORD	bracaval.charline@gmail.com
N3		COUSIN	ALINE	BETHUNE	PAS DE CALAIS	alinecousin19@gmail.com
N4		DAUTEUILLE	ROMANE	TER&NIER	AISNE	romane_dauteuille@hotmail.fr
N4		DELPIERRE	MARGOT	MONTATAIRE	OISE	delPierre.margot24@icloud.com
N4		DUSSART	CHARLOTTE	ESCLAM	SOMME	cdussart490@gmail.com
N4		GELLE	THIPHANIE	GYM DANSE ALLENNE LES MARAIS	NORD	thiphaniroussette@yahoo.fr
N4		GENTE	MELODY	TER&NIER	AISNE	melody02100@live.fr
N4		LIENARD	FANNY		NORD	fanny.lefort@wanadoo.fr
N4		MARTIGNY	CLOTILDE	LAONNOISE	AISNE	cloTilDedu02@live.fr
N5		HATCHI	JADE	VAILLANTE BEAUVAIS	OISE	jadehatchi@gmail.com
N4		FATRAT	LOUNA	DOUCHY	NORD	louna072004@outlook.fr
N4		YEYI	LOU	AM&A	PAS DE CALAIS	louyeyi@live.fr
N4	GR	FLORENT	CAROLINE	VARIS LM	NORD	RJR carodans59@gmail.com
N4		BRIQUET	EMILIE	LILLE GR	NORD	ebriquet2@gmail.com
N4		CHEVALET	CANDICE	VARIS LM	NORD	candice@sixfeetover.fr
N4		COMBLEZ	ELYNE	EGER TOURCOING	NORD	elyne.comblez@gmail.com
N4		DUFLOT	CYNTHIA	LOMME GR	NORD	cynthia.duflo07@gmail.com
N4		HOUSSIAUX	CAROLINE	COYE LAMORLAYE AVENIR GR	OISE	carovtt@wanadoo.fr
N5		POZO	VERONIQUE	EGER TOURCOING	NORD	veroniquepozo@gmail.com
N4	PRZENDZIK	SOPHIE	HENIN GYM	PAS DE CALAIS	sophieprzendzik@gmail.com	
N4	TR	FAIT	PHILIPPE	LE PORTEL	PAS DE CALAIS	a-g-p2@wanadoo.fr
N4		PIECHOWIAK	JEREMY	AM&A	PAS DE CALAIS	jepiech@gmail.com
N5	AER	CARON	THOMAS	AM&A	PAS DE CALAIS	RJR thomas.caronhdf@gmail.com
N5		LENCLOS	LAETITIA	AM&A	PAS DE CALAIS	laeTitalenclos.amga@gmail.com
N5		GEN&E	MAXIME	AM&A	PAS DE CALAIS	genge.maxime@gmail.com
N4	TU	LENSEL	MATHILDE	RONCHIN	NORD	RJR mathilde.lensel@gmail.com
N4		KOLANO	LEA	FOURMIES	NORD	leakotano@hotmail.com
N3	GAC	LEMAIRE	ALINE	HELLEMME	NORD	N4 lemairealine@sfr.fr
N3		CADART	MANON	GRANDE SYNTHÉ	NORD	manon.cadart6@icloud.com
N3	TM&G	COUSIN	ALINE	BETHUNE	PAS DE CALAIS	RJR alinecousin19@gmail.com

Liste des formateurs de cadres

DIPLOME	DISCIPLINE	NOM	PRENOM	CLUB	DEPARTEMENT	@
CQP	GAF	BLANCK	Zoé	LMJSM	NORD	zoeblanck@gmail.com
BEESAG	TMG	BLOND	Emilien	LICENCE INDIVIDUELLE	OISE	emilienb.gym@gmail.com
DEJEPS	GAF	BOCQUET	Marine	ABBEVILLE	OISE	bocquet_marine@yahoo.com
DEJEPS	GAM	BRIOIS	Jérôme	AVION	PAS DE CALAIS	jeromebriois@hotmail.fr
BE1	GR	COMBLEZ	Elyne	EGER Tourcoing	NORD	elyne.comblez@gmail.com
BE2	GR	GRISON	Catherine	LOMME GR	NORD	catherinegrison932@gmail.com
BE1	GAF	GUILLAUME	Brigitte	L ELAN GYMNIQUE BERCKOIS	PAS DE CALAIS	brigitte.quillaume2@wanadoo.fr
DE	GR	JENNANE	Nada	CALAIS GRS	PAS DE CALAIS	nadajennane@orange.fr
DE	GR	JOVENIN	Axelle	REVEIL DE BOULOGNE	PAS DE CALAIS	axellej@gmail.com
BE1	GAF	JOYEZ	Chantal	SIG	PAS DE CALAIS	chantal.joyez@orange.fr
BE2	GR	KERKHOVE	Marie-laure	LMJSM	NORD	irfa@ffgym-hdf.fr
BEESAG	GR	LECLAIRE	Sylvie	CALAIS GRS	PAS DE CALAIS	sylvieluke54@gmail.com
BE1	AERO	LENCLOS	Johan	AMGA	PAS DE CALAIS	johan.lenclos@free.fr
BEESAG	GAF	LIENARD	Fanny	LA FERRIEROISE	NORD	fanny.lefort@wanadoo.fr
DEJEPS	ACRO	PIECHOWIAK	Jérémy	AMGA	PAS DE CALAIS	jepiech@gmail.com
BE2	GR	POZO	Veronique	EGERTourcoing	NORD	veroniquepozo@gmail.com
BE2	GAF	PRUVOST BRAY	Audrey	L ELAN GYMNIQUE BERCKOIS	PAS DE CALAIS	audrey.pruvost@yahoo.fr
BE2	GAM	STACHURA	Jacky	CLUB GYMNIQUE AVIONNAIS	PAS DE CALAIS	jacky.stachura@orange.fr
DEUG STAPS	GR	VACHERON	Aurelie	ARRAS	PAS DE CALAIS	aurelie.vacheron@gmail.com
DEJEPS	GAF	YOUBI	Bouchra	PROLETARIENNE LOMME	NORD	bouchra.youbi@gmail.com
	Activités Gymniques Petite Enfance					
CQP PE	AGPE	CHIARELLI	Nathalie	VUC GYM	NORD	nathalie.chiarelli@orange.fr
CQP PE	AGPE	DUCROUX	Noémie	US RONCQ	NORD	noemie.ducroux@gmail.com
Moniteur	AGPE	DUTERTE	Xavier	US RONCQ	NORD	duterte.xavier@neuf.fr
CQP PE	AGPE	JOVENIN	Axelle	REVEIL DE BOULOGNE	PAS DE CALAIS	axellej@gmail.com
BE1	AGPE	GUILLAUME	Brigitte	L ELAN GYMNIQUE BERCKOIS	PAS DE CALAIS	brigitte.quillaume2@wanadoo.fr
BE1	AGPE	LEFEVRE POZZO DI BORGIO	Laetitia	ESCLAM	SOMME	admin.esclam.gym@orange.fr
	Coach Gym +					
FORMATEUR COACH GYM+	Coach Gym +	CHIARELLI	Nathalie	VUC GYM	NORD	nathalie.chiarelli@orange.fr

FORMATIONS DES DIRIGEANTS ET DES CADRES TECHNIQUES



FORMATION DES BENEVOLES ET DIRIGEANTS

Score Gym

Vous êtes organisateur d'une compétition régionale (GAM ; GAF ; GR ; GAc ; Aérobie ; Trampoline ; Tumbling ou TeamGym) vous avez l'obligation de suivre une formation sur l'utilisation de score gym.

Merci de venir avec un ordinateur (les MAC ne fonctionnent pas avec le logiciel).

Attention : Si vous avez déjà suivi cette formation vous n'avez pas d'obligation de revenir (merci de nous communiquer le ou les noms des personnes qui seront en charge de l'informatique lors de votre compétition).

Nous vous proposons plusieurs dates :

- Lundi 29 septembre 2025 au Comité Régional 125 route de Gruson 59830 Cysoing (Accueil 17h30 début 18h00), clubs GR + autres disciplines sans pack.
- Samedi 22 novembre 2025 à la Mairie 4 place du petit prié 80800 Méricourt l'Abbé (Accueil 09h00 début 09h30), toutes les disciplines sans pack (modification du lieu si besoin et maintien ou non de la formation en fonction du nombre d'inscrits).
- Lundi 9 février 2026 au Comité Régional 125 route de Gruson 59830 Cysoing ou à la Mairie 4 place du petit prié 80800 Méricourt l'Abbé (Accueil 17h30 début 18h), toutes les disciplines sans pack (modification du lieu si besoin et maintien ou non de la formation en fonction du nombre d'inscrits).

Inscriptions :

Avant le 19 septembre pour la formation du 29 septembre 2025

Avant le 14 novembre pour la formation du 22 novembre 2025

Avant le 30 janvier pour la formation du 9 Février 2026

Frais pédagogiques : offerts par le comité régional

Inscriptions via la circulaire mise en ligne sur le site du comité régional

Méthode pédagogique : Présentiel

Formatrices : Catherine Berchon

Aurèlie Sinoquet

Administratif

Thèmes proposés : (détails à venir)



- La qualité de vie au travail
- Le contrat de travail/ le temps effectif du travail/ la fiche de poste
- Rédiger une offre d'emploi
- La démarche Qualiclub
- Financier : Construire un budget prévisionnel (partie 2)

FORMATION CONTINUE DES ENTRAINEURS

Formation continue transversale multidisciplinaire

Public concerné :

- Les animateurs, moniteurs, entraîneurs de clubs
- Les membres de l'Equipe Technique Régionale et des Equipes Techniques Départementales.

ATTENTION : pas de gymnastes cette année

2 Tarifs : A déterminer

- pour les cadres de clubs bénévoles
- pour les cadres salariés des clubs
- Prise en charge par le comité régional pour les membres actifs de l'Equipe Technique Régionale *.

* Les membres actifs de l'ETR sont les personnes qui s'impliquent, de manière régulière, dans les actions régionales FF Gym (formations de cadres, de juges et/ou de gymnastes).

Fonctionnement de la journée :

Répartition des groupes sur 3 à 6 ateliers avec 3 à 6 thématiques (travail en transversalité).

Chaque atelier comprend 1 temps d'échanges et 1 temps de pratique en salle.

Date : 29/11/2025

Lieu : Arques

Horaires : 9h-17h

Thèmes : A confirmer

L'Ennéagramme pour les coachs : « mieux se connaître, mieux communiquer, mieux accompagner »

Education à la préparation mentale acte 2

La souplesse acte 2

L'inclusion du public handicapé dans les clubs de gymnastique

Ethique et gymnastique

Formateurs : A confirmer

Laurent Delporte, kinésologue

Lucile Gagnepain, préparatrice mentale

Thomas Caron, kinésithérapeute

L'enfant balle

Thierry Gauvin, DNT adjoint à la formation de la fédération

Inscription via un lien google

FORMATIONS FEDERALES



FORMATION DES JUGES



1. Inscriptions :

Sur ffgymlicence avant le (se référer à la fiche programme)

2. Documents à renvoyer :

3 semaines avant la formation, envoyer à l'IRFA (irfa@ffgym-hdf.fr) et au responsable de la formation :

- La fiche de participation à la restauration/hébergement

Le 1^{er} jour du stage apporter

- L'autorisation droit à l'image
- L'autorisation parentale
- Le règlement intérieur signé par le stagiaire et le club

En fin de formation envoyer le questionnaire satisfaction club

MODALITES DEROGATOIRE, DE DISPENSE ET D'AMENAGEMENT POUR LES FORMATIONS ET EXAMENS

- **Accès dérogatoire à la formation du niveau 2 sans prérequis du diplôme de niveau 1 ou d'expérience de jugement au niveau 1**

Si la discipline le prévoit, le responsable régional des juges peut accorder l'accès à la formation du niveau 2 à un candidat non-titulaire du diplôme de juge niveau 1.

Si la discipline le prévoit, le responsable régional des juges peut accorder l'accès à la formation du niveau 2 à un candidat sans expérience de jugement au niveau 1 afin de lui permettre d'obtenir les niveau 1 et 2 la même saison.

Cette disposition concerne les candidats qui possèdent déjà une connaissance de la discipline et de ses principes de jugement, notamment les gymnastes et entraîneurs.

- **Accès dérogatoire à l'examen du niveau 4 sans prérequis**

A titre dérogatoire, un licencié de la FFGym peut accéder à l'examen de juge niveau 4, sur proposition du Directeur Technique National et au regard de sa carrière internationale de gymnaste. Cet accès se fait sans prérequis de diplôme de juge ni d'exercice de l'activité de juge au cours du cycle précédent.

- **Dispense d'assiduité pour la formation aux Gestes qui sauvent (GQS)**

La formation aux *Gestes qui sauvent* est une obligation réglementaire imposée par l'article L211-3 du Code du sport. Elle est incluse dans la formation de juge niveau 1 de chaque discipline.

L'article D211-101 précise les modalités de dispense : *La possession par un arbitre ou juge d'une qualification aux « premiers secours », telle que le certificat de compétence de citoyen de sécurité civile « prévention et secours civique de niveau 1 » ou un équivalent, ou d'une attestation de sensibilisation aux gestes qui sauvent, dispense son titulaire de la sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent dans le cadre de sa formation d'arbitre ou juge.*

Pour être dispensé de cette formation, le justificatif (certificat ou attestation) doit être transmis lors de l'inscription

- **Aménagements des examens pour les candidats à besoins particuliers**

Un candidat peut demander un temps majoré égal à un tiers du temps initial pour une ou plusieurs épreuves. Cependant, ces majorations ne peuvent pas concerner des épreuves qui visent à placer le candidat dans des conditions proches de l'exercice réel du jugement en compétition, comme la notation vidéo.

Un candidat peut demander un agrandissement des documents fournis le jour de l'examen ou une adaptation de la police.

Les candidats qui souhaitent bénéficier d'un ou plusieurs de ces aménagements ci-dessus doivent en faire la demande par écrit ou voie électronique au responsable régional ou national des juges (selon la formation), au moment de l'inscription. L'acceptation ou non de la demande sera notifiée par mail dans un délai d'une semaine avant le début de la formation.

Ces aménagements concernent les personnes pouvant justifier : D'un aménagement scolaire existant (Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP), Projet d'accueil individuel (PAI) ou tout document de l'éducation nationale mentionnant des aménagements des conditions d'examen), d'une reconnaissance MDPH.

CHARTRE DU JUGE

(Source : brochure nationale des juges)

Cette chartre est destinée aux juges de tout niveau. Elle les engage à :

- Lutter contre la maltraitance et toute forme de violence
- Participer à identifier des comportements ou environnements à risques, et des signes d'alertes.

Par ailleurs, et selon le code de déontologie de l'Association Française du Corps Arbitral Multisport (AFCAM), le juge doit dans l'exercice de sa responsabilité :

- Connaître avec précision et appliquer les règles et règlements
- Être juste, impartial et communiquer clairement ses décisions
- Suivre les formations et maintenir les compétences de son niveau de pratique
- Être bien préparé pour chaque compétition (condition physique, ponctualité...)
- Être et demeurer exemplaire dans et au dehors de l'aire sportive
- Être respectueux de tous les acteurs de la compétition
- S'interdire toute critique préjudiciable envers d'autres juges ou des institutions
- Avoir un comportement irréprochable
- S'interdire tout conflit d'intérêt
- Faire preuve d'un esprit de sportivité et promouvoir le fair-play
- Proscrire la consommation de produits néfastes à la santé dans l'exercice de sa fonction (alcool, drogue, produits dopants ...)

LES GESTES QUI SAUVENT

Les textes de référence concernant les gestes qui sauvent sont les articles L.211-3 et D.211-101 du code du sport.

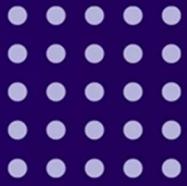
Le partenariat entre la FFGym et son assureur Groupama va permettre de former gratuitement nos juges et de répondre ainsi, à l'obligation réglementaire. Les actions de formation vont être organisées dans toutes les régions à partir de septembre 2025. L'ensemble des frais seront pris en charge par la FFGym. D'une durée de deux heures, cette sensibilisation va permettre aux juges n'ayant jamais suivi de formation secourisme, d'acquies ces premiers gestes. Les actions de formation pourront débuter dans les régions à partir de septembre 2025.

La possession d'une qualification « premiers secours », telle que le PSC1 ou un équivalent, dispense son titulaire de la sensibilisation. Les juges ayant déjà suivi une formation secourisme pourront faire valoir leur diplôme ou attestation afin de mettre à jour FFGym Licence. Ils devront pour cela se rapprocher de leur Comité Régional.

RECYCLAGES

TMG N1	30 novembre 2025	}	cysoing
TMG N2	2 novembre 2025		
TMG N3	19 octobre 2025		

GR N1	}	27 et 28 septembre 2025	Amiens
GR N2			
GR N3			



FORMATION DE JUGES

GAM



Programme de Formation JUGE NIVEAU 1 GAM	
Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
Dispositions pratiques	Effectif : maximum, 20 participants minimum, 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 15 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable sur les programmes nationaux : <ul style="list-style-type: none"> • D'évaluer l'exécution • De transcrire les éléments en symbolique de base • D'identifier les difficultés A et B
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation des programmes nationaux • La symbolique des éléments des programmes nationaux • Les difficultés A et B des programmes nationaux
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie Echanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par François GELLE et Ludovic FORGET et leurs équipes de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être au minimum niveau 2. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordinatrice de l'IRFA
Modalités d'Evaluation de la formation	Présence active en formation Epreuve théorique : QCM Epreuve pratique exécution
Responsables de l'action	François GELLE Tél : 06.88.84.68.97 @ gellefrancois@yahoo.fr Ludovic FORGET Tél : 06.64.98.73.37 @ ludovic.forget2@gmail.com
Formateurs	Nicolas LARDE Avinash AHOTAR Maxime DESCHAMPS
Volume horaire Formation et examen	24h + 2h de formation aux gestes qui sauvent
Dates et lieux	27.28 septembre 2025 Cysoing 11.12 octobre 2025 Cysoing Ou 4.5 octobre 2025 Fresnoy le Grand 11.12 octobre 2025 Fresnoy le Grand

Programme de Formation JUGE NIVEAU 2 GAM	
Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans) Être en possession du N1 et avoir jugé au moins 2 compétitions Possibilité de passer le N1 et N2 sur la même saison sur demande auprès du responsable régional des juges.
Dispositions pratiques	Effectif : maximum, 20 participants minimum, 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 15 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable sur les programmes nationaux : <ul style="list-style-type: none"> • D'établir la note de départ imposé (Note technique-Bonifications-pénalités) • De transcrire les éléments en symbolique • D'identifier les difficultés A à C
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation des programmes nationaux • Modalités de calcul de la note de départ Imposés, fédéral A et B • La symbolique des éléments FIG A-C • Les difficultés A à C des programmes nationaux
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel Echanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par François GELLE et Ludovic FORGET et leurs équipes de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être au minimum niveau 3. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA.
Modalités d'Evaluation de la formation	Présence active en formation Epreuve théorique, QCM Epreuve pratique exécution et difficulté
Responsables de l'action	François GELLE Tél : 06.88.84.68.97 @ gellefrancois@yahoo.fr Ludovic FORGET Tél : 06.64.98.73.37 @ ludovic.forget2@gmail.com
Formateurs	Nicolas LARDE Avinash AHOTAR Maxime DESCHAMPS
Volume horaire Formation et examen	24h
Dates et lieux	27.28 septembre 2025 Cysoing 11.12 octobre 2025 Cysoing Ou 4.5 octobre 2025 Fresnoy le Grand 11.12 octobre 2025 Fresnoy le Grand

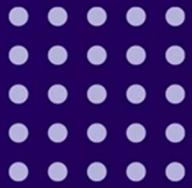
Programme de Formation

JUGE NIVEAU 3 GAM

Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans) Être en possession du N2 et avoir jugé au moins 2 compétitions
Dispositions pratiques	Effectif : maximum, 20 participants minimum, 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 15 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable : <ul style="list-style-type: none"> • D'établir la note de départ FIG • De transcrire les éléments en symbolique • D'identifier les difficultés A à D et principales E
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluation des programmes <ul style="list-style-type: none"> ○ Modalités de calcul de la note de départ code FIG ○ La symbolique les éléments FIG A-D et principales E ○ Les difficultés A à D et principales E du code de pointage en vigueur
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel Echanges avec les stagiaires Mise en situation/alternance (en stage et en club) PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par François GELLE et Ludovic FORGET et leurs équipes de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être au minimum niveau 4. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Evaluation de la formation	Présence active en formation Epreuve théorique, QCM Epreuve pratique
Responsables de l'action	François GELLE Tél : 06.88.84.68.97 @ gellefrancois@yahoo.fr
Formateurs	Manon SELOSSE Mickaël BUYS
Volume horaire Formation et examen	24h
Dates et lieux	25 et 26 octobre 2025 Cysoing 15 et 16 novembre 2025 MDS Nord

PREPARATION NIVEAU 4

Mêmes dates que le niveau 3



FORMATION DE JUGES

GAF

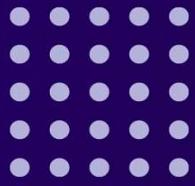


Programme de Formation JUGE NIVEAU 1 GAF	
Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
Dispositions pratiques	Effectif : maximum, 20 participants minimum, 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 15 jours avant le début de formation, 30 jours en cas d'hébergement et ou restauration
Objectifs de la formation	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Calculer la note d'exécution : identifier et évaluer les fautes générales et spécifiques aux agrès des programmes du secteur fédéral • Calculer la note de difficulté des programmes du secteur fédéral
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Droits et devoirs du jury • Méthode d'écriture des pénalisations • Reconnaissance sur vidéo et technique des éléments du programme fédéral • Symbolique de base et symbolique des éléments du programme fédéral • Tableaux des fautes générales et spécifiques du programme fédéral • Pratique de jugement
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel Echanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Stéphanie DELBECQ et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être minimum juge niveau 2. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Evaluation de la formation	Présence active en formation Epreuve théorique : QCM Epreuve pratique exécution
Responsable de l'action	Stéphanie DELBECQ Tél : 06.71.33.69.65 @ stephanie.delbecqffg@yahoo.fr
Formatrices	Tatiana BANGOURA Lou YEYI Clotilde MARTIGNY/Vianney PROBST Elise ARNAUD Charlotte DUSSART
Volume horaire Formation et examen	29h +2h de formation aux gestes qui sauvent
Dates et lieux	15 et 16 novembre 2025 30 novembre 2025 13 et 14 décembre 2025 Laon (02), Wattignies (59), Creil (60), Liévin et Berck (62), Abbeville (80)

Programme de Formation JUGE NIVEAU 2 GAF	
Prérequis	<p>Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans) Être titulaire du niveau 1 et avoir jugé au moins 1 compétition depuis l'obtention de ce niveau. L'accès à la formation de niveau 2 sans prérequis de détention du niveau 1 peut-être accordé (contacter le responsable de la formation)</p>
Dispositions pratiques	Effectif : maximum, 20 participants minimum, 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 15 jours avant le début de formation, 30 jours en cas d'hébergement et ou restauration
Objectifs de la formation	<p>Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diriger un jury • Juger l'exécution de tous les programmes : identifier et évaluer les fautes générales et spécifiques aux agrès des programmes fédéral, performance et code aménagé • Calculer la note de difficulté du programme fédéral et des programmes performance
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Droits et devoirs du jury • Symbolique : des éléments A-B-C + vitesse + perfectionnement • Technique : renforcement des connaissances techniques, reconnaissance sur vidéo des éléments du programme performance • Tableaux des fautes générales et spécifiques du programme performance et code FIG aménagé • Evaluer la valeur artistique • Pratique de jugement
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	<p>L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel Echanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques</p>
Moyens d'encadrement de la formation	<p>La formation est encadrée par Stéphanie DELBECQ et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être minimum juge niveau 2. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA</p>
Modalités d'Evaluation de la formation	<p>Présence active en formation Epreuve théorique : QCM, vidéo, relecture, calcul note D Epreuve pratique : exécution</p>
Responsable de l'action	Stéphanie DELBECQ Tél : 06.71.33.69.65 @ stephanie.delbecqffg@yahoo.fr
Formatrices	Tatiana BANGOURA Clotilde MARTIGNY
Volume horaire Formation et examen	<p>34h +2h de formation aux <i>Gestes qui sauvent</i> pour les non titulaires du niveau 1, sauf dispense d'assiduité (Cf. Modalités dérogatoires, de dispense et d'aménagement pour les formations et les examens dans la Règlementation Générale)</p>
Dates et lieux	<p>4 et 5 octobre 2025 Wattignies 19 octobre 2025 Creil 8 et 9 novembre 2025 Creil</p>

Programme de Formation JUGE NIVEAU 3 GAF	
Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans) Être titulaire du niveau 2 et avoir jugé au moins 2 compétitions depuis l'obtention de ce niveau.
Dispositions pratiques	Effectif : maximum, 20 participants minimum, 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 15 jours avant le début de formation, 30 jours en cas d'hébergement et ou restauration
Objectifs de la formation	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Diriger un jury • Maîtriser l'écriture symbolique • Juger l'exécution de tous les programmes : identifier et évaluer les fautes générales et spécifiques aux agrès des programmes fédéral, performance • Calculer la note de difficulté du programme fédéral et des programmes performance et code FIG aménagé
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Droits et devoirs du jury • Symbolique : des éléments A-B-C-D + vitesse + perfectionnement • Amélioration des connaissances techniques • Tableaux des fautes générales et spécifiques du programme code FIG aménagé • Note de difficulté : calculer la valeur de la difficulté, reconnaître les exigences de composition et les valeurs de liaison les plus fréquentes • Evaluer la valeur artistique • Pratique de jugement
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel Echanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Stéphanie DELBECQ et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être minimum juge niveau 2. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Evaluation de la formation	Présence active en formation Epreuve théorique : QCM, vidéo, relecture, calcul de la note à partir de symbole Epreuve pratique : Note de difficulté et d'exécution à déterminer
Responsable de l'action	Stéphanie DELBECQ Tél : 06.71.33.69.65 @ stephanie.delbecqffg@yahoo.fr
Formatrice	Romane DAUTEUILLE
Volume horaire Formation et examen	28h
Dates et lieux	4 et 5 octobre 2025 Wattignies Pendant les vacances de la Toussaint Visio 8 et 9 novembre 2025 Creil

Pré formation juge niveau 4 :
15 et 16 novembre 2025
14h de formation

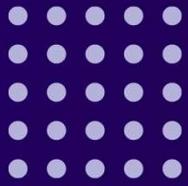


FORMATION DE JUGES

GR

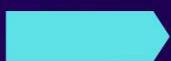


Programme de Formation JUGE NIVEAU 1 GR	
Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
Dispositions pratiques	Effectif : maximum, 20 participants minimum, 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 15 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable de juger : <ul style="list-style-type: none"> • DB DA et A des individuels régionaux • DB DA et A des ensembles régionaux • Line et Time de toutes les filières • DB DA A et E des niveaux 1.2.3 de la coupe formation
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Modalités de jugement DB DA et A des individuels régionaux • Modalités de jugement DB DA et A des ensembles régionaux • Modalités de jugement Line et Time de toutes les filières • Modalités de jugement DB DA A et E des niveaux 1.2.3 de la coupe formation
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie Echanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Caroline FLORENT et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être au minimum niveau 2. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Evaluation de la formation	Présence active en formation Epreuve théorique : QCM Epreuve pratique exécution
Responsable de l'action	Cynthia POULIQUEN Tél : 06.22.92.41.20 @ cynthia.duflot04@gmail.com
Formatrices	Emilie BRIQUET Caroline HOUSSIAUX
Volume horaire Formation et examen	22h dont 70% de pratique +2h de formation aux gestes qui sauvent
Dates et lieux	1 ^{er} et 2 novembre 2025 Lieu à venir 7 décembre 2025 Lieu à venir 11 janvier 2026 Lieu à venir



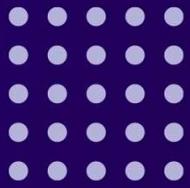
FORMATION DE JUGES

AERO



Programme de Formation JUGE NIVEAU 1 AER	
Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
Dispositions pratiques	Effectif : maximum, 20 participants minimum, 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 15 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Poser une note d'exécution (E) pour les niveaux fédéral A et B • Connaître les règlements de la discipline
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Généralités du règlement technique et de la Lettre FFGym • Apprentissage du didacticiel d'exécution et notation vidéo • Apprentissage de la symbolique de base et reconnaissance vidéo Il appartient au candidat : <ul style="list-style-type: none"> • D'avoir visionné les imposés via le lien du paragraphe Ressources Imagym de la base documentaire
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel Echanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Maxime GENGE et son équipe pédagogique. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être au minimum niveau 2. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordinatrice de l'IRFA
Modalités d'Evaluation de la formation	Présence active en formation Epreuve théorique : QCM Epreuve pratique exécution
Responsable de l'action	Maxime GENGE Tél : 06.98.41.29.00 @ genge.maxime@gmail.com
Formateur	Thomas CARON
Volume horaire Formation et examen	14h +2h de formation aux gestes qui sauvent
Dates et lieux	8 et 9 novembre 2025 Lieu à venir

Programme de Formation JUGE NIVEAU 2 AER	
Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans) Être titulaire du niveau 1 et avoir validé 2 jugements depuis l'obtention de ce niveau.
Dispositions pratiques	Effectif : maximum, 20 participants minimum, 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 15 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Poser une note d'artistique et d'exécution en National • Maitriser le didacticiel exécution National • Maitriser le didacticiel artistique et des échelles de valeur • Connaître les règlements de la discipline (Règlement technique, Lettre FFGym)
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Généralités du règlement technique, de la Lettre FFGym et du code FIG • Description des critères artistiques, illustration vidéo, pose d'une note d'artistique en National (majoritairement en National B) • Reconnaissance vidéo et apprentissage des symboles pour les éléments de difficulté et acrobatiques du National B • Apprentissage des déductions générales et spécifiques en exécution avec illustrations vidéo, pose d'une note d'exécution en National (majoritairement en National B)
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel Echanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Maxime GENGE et son équipe pédagogique. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être au minimum niveau 3. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Evaluation de la formation	Présence active en formation Epreuve théorique : QCM Epreuve pratique exécution et artistique
Responsable de l'action	Maxime GENGE Tél : 06.98.41.29.00 @ genge.maxime@gmail.com
Formateur	Thomas CARON
Volume horaire Formation et examen	12h minimum de formation
Dates et lieux	22 et 23 novembre 2025 Lieu à venir



FORMATION DE JUGES

TRAMPO



Programme de Formation

JUGE NIVEAU 1 TR

Prérequis	<p>Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans) Pour l'examen, le candidat doit être âgé de 14 ans révolus à date. Toutefois, toute personne n'ayant pas atteint l'âge de 14 ans à la date de l'examen peut solliciter une dérogation auprès du responsable régional des juges pour passer l'examen. En cas d'obtention, le diplôme prend effet à compter des 14 ans révolus.</p>
Dispositions pratiques	Effectif : maximum, 20 participants minimum, 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 15 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	<p>Être capable de :</p> <p>EXECUTION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les éléments d'un exercice • Connaître les fautes d'exécution en respect des illustrations du Code FIG • Connaître les pénalités à appliquer pour la stabilité • Connaître les différentes pénalités appliquées par les juges de l'Exécution <p>DIFFICULTE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les éléments de base • Connaître la valeur des éléments • Connaître la terminologie numérique • Notation jusqu'à 4,0 pts <p>DEPLACEMENT HORIZONTAL (HD)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître la répartition géographique des déductions à appliquer • Connaître les principes de notation du HD <p>REGLEMENT TECHNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance générale du déroulement d'une compétition • Connaissance des exigences de la filière Fédérale • Connaître la composition d'un jury • Connaître les caractéristiques d'un exercice • Connaître les aménagements français du code FIG
Contenu de la formation	<p>EXECUTION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jugement sur vidéo et in vivo d'exercices de la filière Fédérale <p>DIFFICULTE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jugement sur vidéo de 5 éléments, puis 10 éléments, d'exercices allant jusqu'à 4,0 pts <p>DEPLACEMENT HORIZONTAL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jugement sur vidéo d'exercices de 5 puis 10 éléments <p>REGLEMENT TECHNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du règlement technique FFGym pour : • La généralité

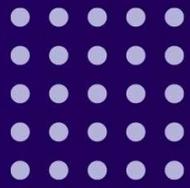
	<ul style="list-style-type: none"> • La filière Fédérale • Aménagements français du Code FIG • Connaissance générale du déroulement d'une compétition • Caractéristiques d'un exercice <p>CODE FIG</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonctions des juges E • Calcul d'une note et d'un score • Les pénalités • Cas d'interruption • Illustrations du Code FIG pour l'aide à l'exécution
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	<p>L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel</p> <p>Echanges avec les stagiaires</p> <p>PPT et autres supports pédagogiques</p>
Moyens d'encadrement de la formation	<p>La formation est encadrée par Jérémy PIECHOWIAK et son équipe pédagogique. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être au minimum niveau 2.</p> <p>La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordinatrice de l'IRFA</p>
Modalités d'Evaluation de la formation	<p>Présence active en formation</p> <p>Epreuve théorique : QCM</p> <p>Epreuve pratique exécution, difficulté, déplacement horizontal</p>
Responsable de l'action	<p>Jérémy PIECHOWIAK Tél : 06.19.35.05.96 @ jepiech@gmail.com</p>
Formateur	<p>Philippe FAIT</p>
Volume horaire Formation et examen	<p>16h</p> <p>+2h de formation aux gestes qui sauvent</p>
Dates et lieux	<p>24 et 25 janvier 2026 Boulogne</p>

Programme de Formation

JUGE NIVEAU 2 TR

Prérequis	<p>Être licencié</p> <p>Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans)</p> <p>Être titulaire du niveau 1 et avoir jugé au moins 1 compétition depuis l'obtention de ce niveau.</p> <p>L'accès à la formation de niveau 2 sans prérequis de détention du niveau 1 peut-être accordé (contacter le responsable de la formation)</p>
Dispositions pratiques	Effectif : maximum, 20 participants minimum, 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 15 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	<p>Être capable de :</p> <p>EXECUTION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les éléments d'un exercice • Connaître les fautes d'exécution en respect des illustrations du Code FIG • Connaître les pénalités à appliquer pour la stabilité • Connaître les différentes pénalités appliquées par les juges E <p>DIFFICULTE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les éléments de base et les doubles rotations • Connaître la valeur des éléments • Connaître la terminologie numérique • Notation jusqu'à 7,5 pts <p>DEPLACEMENT HORIZONTAL (HD)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître la répartition géographique des déductions à appliquer • Connaître les principes de notation du HD <p>REGLEMENT TECHNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance générale du déroulement d'une compétition • Connaissance des exigences de la filière Fédérale • Connaissance des caractéristiques de la filière Nationale • Connaître la composition d'un jury • Connaître les caractéristiques d'un exercice • Connaître les aménagements français du code FIG
Contenu de la formation	<p>EXECUTION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jugement sur vidéo et in vivo d'exercices de la filière Fédéral (et National quand cela est possible) <p>DEPLACEMENT HORIZONTAL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jugement sur vidéo d'exercices de 5 puis 10 éléments <p>REGLEMENT TECHNIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du règlement technique FFGym pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ La généralité ○ La filière Fédérale ○ La filière Nationale • Aménagements français du Code FIG • Connaissance générale du déroulement d'une compétition

	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques d'un exercice <p>CODE FIG</p> <ul style="list-style-type: none"> • Même contenu que le niveau 1 + • Fonctions des juges D (difficulté) • Fonctions des juges HD (déplacement horizontal) et Temps de vol (TV)
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	<p>L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel</p> <p>Echanges avec les stagiaires</p> <p>PPT et autres supports pédagogiques</p>
Moyens d'encadrement de la formation	<p>La formation est encadrée par Jérémy PIECHOWIAK et son équipe pédagogique. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être au minimum niveau 2.</p> <p>La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA</p>
Modalités d'Evaluation de la formation	<p>Présence active en formation</p> <p>Epreuve théorique : QCM</p> <p>Epreuve pratique exécution, difficulté, déplacement horizontal</p>
Responsable de l'action	<p>Jérémy PIECHOWIAK Tél : 06.19.35.05.96 @ jepiech@gmail.com</p>
Formateur	<p>Philippe FAIT</p>
Volume horaire Formation et examen	<p>16h</p> <p>+2h de formation aux gestes qui sauvent pour ceux qui ne sont pas titulaires du niveau 1</p>
Dates et lieux	<p>24 et 25 janvier 2026 Boulogne</p>



FORMATION DE JUGES

TUMBLING

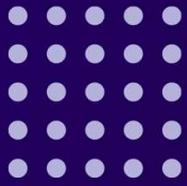


Programme de Formation JUGE NIVEAU 1 TU	
Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
Dispositions pratiques	Effectif : maximum, 20 participants minimum, 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 15 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> Juger l'exécution et la difficulté de tous les types de mouvements de la filière fédérale.
Contenu de la formation	Charte du juge Code de pointage <ul style="list-style-type: none"> Fonction du juge à l'exécution Calcul de la note exécution Fonction du juge à la difficulté Calcul de la note de difficulté Pénalités en rapport avec l'exécution <ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance des fautes d'exécution Maîtrise des déductions et du jugement des séries Réceptions Difficulté <ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance des fautes d'exécution Guide du jugement <ul style="list-style-type: none"> Position de corps ; axe ; rythme ; déplacement Règlement technique et brochure des programmes (dispositions générales et spécifiques)
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel Echanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Mathilde Lensel et son équipe pédagogique. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être au minimum niveau 2. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Evaluation de la formation	Présence active en formation Epreuve théorique : QCM Epreuve pratique exécution
Responsable de l'action	Mathilde LENSEL Tél : 06.03.52.36.63 @mathilde.lensel@gmail.com
Formatrice	Léa KOLANO
Volume horaire Formation et examen	24h +2h de formation aux gestes qui sauvent
Dates et lieux	15 et 16 novembre 2025 Cysoing 30 novembre 2025 Maison des Sports du Nord

Programme de Formation

JUGE NIVEAU 2 TU

Prérequis	<p>Être licencié</p> <p>Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans)</p> <p>Être titulaire du niveau 1 et avoir jugé au moins 1 compétition depuis l'obtention de ce niveau.</p> <p>L'accès à la formation de niveau 2 sans prérequis de détention du niveau 1 peut-être accordé (contacter le responsable de la formation)</p>
Dispositions pratiques	Effectif : maximum, 20 participants minimum, 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 15 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	<p>Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Juger l'exécution et la difficulté des exercices des filières fédéral et national.
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Pénalités en rapport avec l'exécution • Approfondissement des notions vues au niveau 1 • Difficulté • Méthode de calcul des éléments acrobatiques • Les cartes de compétition • Reconnaissance et maîtrise des valeurs et de la symbolique jusqu'à 3,2 pts • Condition de validité d'une touche • Répétitions • Règlement technique et brochure des programmes • Les différentes Filières et catégories (individuel et par équipe) • Exigences de la Filière National • Composition des séries de la Filière National • Etapes de sélection pour le championnat de France Filière National
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	<p>L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel</p> <p>Echanges avec les stagiaires</p> <p>PPT et autres supports pédagogiques</p>
Moyens d'encadrement de la formation	<p>La formation est encadrée par Mathilde Lensel et son équipe pédagogique.</p> <p>Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être au minimum niveau 3.</p> <p>La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA</p>
Modalités d'Evaluation de la formation	<p>Présence active en formation</p> <p>Epreuve théorique : QCM</p> <p>Epreuve pratique exécution</p>
Responsable de l'action	Mathilde LENSEL Tél : 06.03.52.36.63 @mathilde.lensel@gmail.com
Formatrice	Léa KOLANO
Volume horaire Formation et examen	24h
Dates et lieux	<p>15 et 16 novembre 2025 Cysoing</p> <p>30 novembre 2025 Maison des Sports du Nord</p>



FORMATION DE JUGES

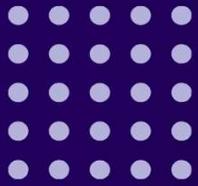
TEAMGYM



Programme de Formation JUGE NIVEAU 1 TeamGym	
Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
Dispositions pratiques	Effectif : maximum, 20 participants minimum, 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 15 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Juger l'exécution à tous les agrès • Transcrire un exercice en écriture symbolique à tous les agrès
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance du règlement technique et des brochures des programmes • Approche technique des éléments de base à tous les agrès • Apprentissage et reconnaissance des fautes d'exécution • Connaissance des déductions spéciales en exécution • Acquisition des bases de la prise en écriture symbolique • Sensibilisation à l'utilisation des feuilles de difficultés
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel Echanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Aline COUSIN. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être au minimum niveau 2. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Evaluation de la formation	Présence active en formation Epreuve théorique : QCM Epreuve pratique exécution
Responsable de l'action	Aline COUSIN Tél : 06.74.86.97.60 @ alinecousin19@gmail.com
Formatrice	Aline COUSIN
Volume horaire Formation et examen	21h 2h de formation aux gestes qui sauvent
Dates et lieux	11 et 12 octobre 2025 Maison Des Sports du Nord 8 et 9 novembre 2025 Cysoing

Programme de Formation JUGE NIVEAU 2 TeamGym	
Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans) Être titulaire du niveau 1 et avoir jugé au moins 1 compétition depuis l'obtention de ce niveau. L'accès à la formation de niveau 2 sans prérequis de détention du niveau 1 peut-être accordé (contacter le responsable de la formation)
Dispositions pratiques	Effectif : maximum, 20 participants minimum, 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 15 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Juger la composition et la difficulté à tous les agrès • Transcrire un exercice en écriture symbolique à tous les agrès
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance du règlement technique et des brochures des programmes • Approche technique des éléments complexe à tous les agrès • Connaissance des exigences de composition • Connaissance des valeurs de difficulté en fédéral et en performance • Calcul de la note finale en composition et difficulté de l'agrès • Renforcement de la prise en écriture symbolique • Renforcement du jugement à l'exécution
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel Echanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Aline COUSIN. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être au minimum niveau 3. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Evaluation de la formation	Présence active en formation Epreuve théorique : QCM Epreuve pratique exécution
Responsable de l'action	Aline COUSIN Tél : 06.74.86.97.60 @ alinecousin19@gmail.com
Formatrice	Aline COUSIN
Volume horaire Formation et examen	21h
Dates et lieux	13 et 14 décembre 2025 Cysoing 10 et 11 janvier 2026 Cysoing

Programme de Formation JUGE NIVEAU 3 TeamGym	
Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (16 ans) Être titulaire du niveau 2 et avoir jugé au moins 1 compétition depuis l'obtention de ce niveau.
Dispositions pratiques	Effectif : maximum, 20 participants minimum, 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 15 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Juger simultanément l'exécution, la difficulté et la composition • Officier en tant que juge arbitre sur le niveau Fédéral • Dispenser une formation à des juges Niveaux 1 et 2 • Mener une réunion de juges
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance du Règlement Technique et des Brochures des programmes - Savoir sortir une note finale aux agrès programme Fédéral - Découvrir le rôle de JA par une mise en situation face à des problématiques - Apprendre les postures de formateurs pour s'exprimer et mener une réunion de juges à l'agrès - Apprendre à préparer et donner une formation de juge niveau 1 et niveau 2
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel Echanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Aline COUSIN. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être au minimum niveau 4. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Evaluation de la formation	Présence active en formation Epreuve théorique : QCM Epreuve pratique : vidéo
Responsable de l'action	Aline COUSIN Tél : 06.74.86.97.60 @ alinecousin19@gmail.com
Formatrice	Aline COUSIN
Volume horaire Formation et examen	21h
Dates et lieux	15 et 16 novembre 2025 Cysoing 6 et 7 décembre 2025 Cysoing



FORMATION DE JUGES

GAC



Programme de Formation JUGE NIVEAU 1 GAc	
Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
Dispositions pratiques	Effectif : maximum, 20 participants minimum, 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 15 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Juger l'exécution et l'artistique des exercices du niveau de pratique fédéral
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des filières de compétition • Organisation des compétitions du niveau de pratique Fédéral • Engagements aux compétitions du niveau de pratique Fédéral • Composition des exercices du niveau de pratique Fédéral • Note de difficulté des exercices du niveau de pratique Fédéral • Pénalités du juge arbitre et du juge à la difficulté des exercices du niveau de pratique Fédéral • Rôle et organisation du jury d'exécution • Connaissance des pénalisations d'exécution • Rôle et organisation du jury artistique du niveau de pratique Fédéral • Connaissance de la notation à l'artistique du niveau de pratique Fédéral • Mode de calcul des notes • Méthode d'écriture des pénalisations (symbolique des éléments) • Pratique de jugement • Technique des éléments de base
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel Echanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Aline LEMAIRE et son équipe pédagogique. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être au minimum niveau 2. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Evaluation de la formation	Présence active en formation Epreuve théorique : QCM Epreuve pratique exécution et artistique
Responsable de l'action	Aline LEMAIRE Tél : 06.10.67.00.89 @ lemairealine@sfr.fr
Formatrice	Manon CADART
Volume horaire Formation et examen	22h 2h de formation aux gestes qui sauvent
Dates et lieux	4 et 5 octobre 2025 Cysoing 11 et 12 octobre 2025 Maison des Sports Nord

Programme de Formation

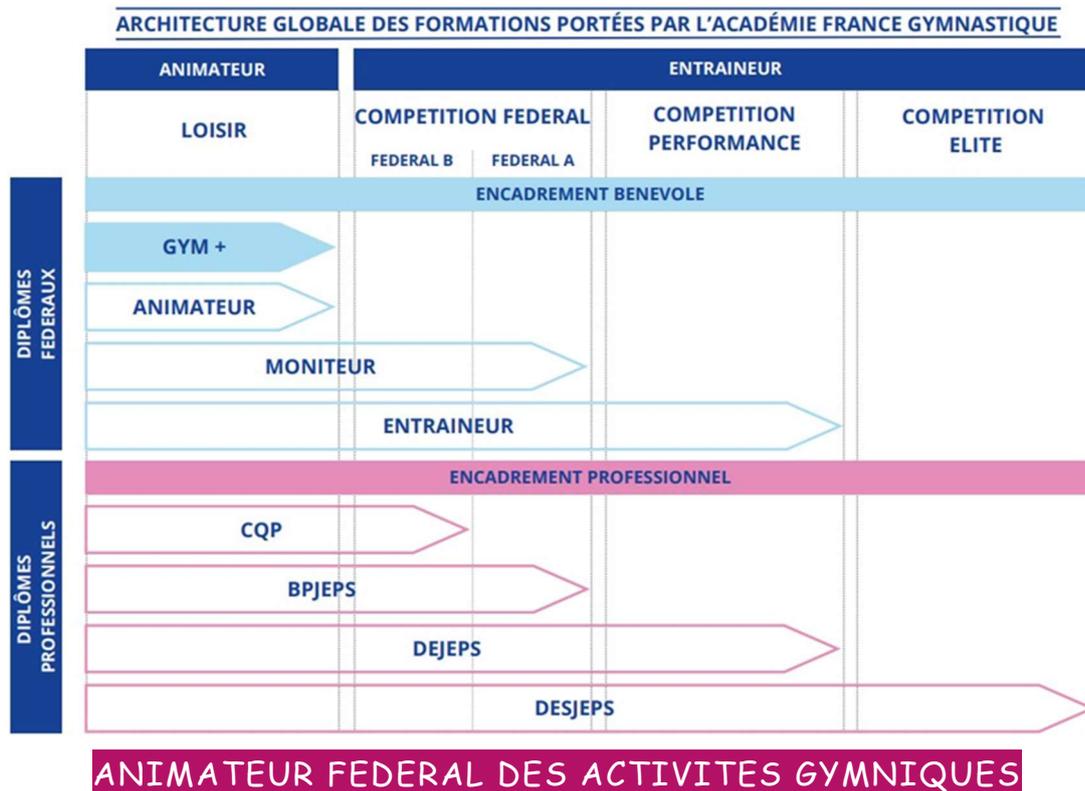
JUGE NIVEAU 2 GAc

Prérequis	Être licencié Atteindre dans l'année l'âge exigé pour l'examen (15 ans) Être titulaire du niveau 1 et avoir jugé au moins 1 compétition depuis l'obtention de ce niveau. L'accès à la formation de niveau 2 sans prérequis de détention du niveau 1 peut-être accordé (contacter le responsable de la formation)
Dispositions pratiques	Effectif : maximum, 20 participants minimum, 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 15 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Juger l'exécution de toutes les catégories des filières Fédéral A & B et National B • Juger l'artistique de toutes les catégories des filières Fédéral A & B et National B • Calculer la note de difficulté des exercices semi imposés des filières Fédéral et National B • Appliquer les pénalités relatives au juge à la difficulté et au juge arbitre des exercices semi imposés des filières Fédéral et National B
Contenu de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des filières de compétition • Rôle des différents juges et organisation du jury • Organisation des compétitions de la filière National B • Engagements aux compétitions de la filière National B • Les pénalisations du juge arbitre dans les exercices de la filière National B • Les pénalisations du juge à la difficulté en filières Fédéral A & B et National B • Calcul de la difficulté en filières Fédéral A & B et National B • Connaissance des pénalités d'exécution (approfondissement) • La valeur artistique d'un exercice • Connaissance de la notation à l'artistique en filières Fédéral A & B et National B • Méthode d'écriture des exercices et pénalités (symbolique) - Pratique de jugement • Technique des éléments de différents niveaux (jusqu'à National B)
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel Echanges avec les stagiaires PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Aline LEMAIRE et son équipe pédagogique. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être au minimum niveau 2. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Evaluation de la formation	Présence active en formation Epreuve théorique : QCM Epreuve pratique exécution et artistique, difficulté et exigences
Responsable de l'action	Aline LEMAIRE Tél : 06.10.67.00.89 @ lemairealine@sfr.fr
Formatrice	Manon CADART
Volume horaire Formation et examen	22h 2h de formation aux gestes qui sauvent pour les non titulaires du niveau 1
Dates et lieux	4 et 5 octobre 2025 Cysoing 11 et 12 octobre 2025 Maison des Sports Nord



FORMATIONS DE CADRES





PRESENTATION

- Le diplôme d'Animateur Fédéral est le premier niveau de diplôme permettant d'animer une séance de groupe d'une activité gymnique
- Il permet d'encadrer **bénévolement** des groupes loisirs
- Ce diplôme existe en GAM, GAF, GR, Trampoline, GAC, Aérobie, Parkour, TeamGym et BabyGym.

Concernant l'activité BabyGym, il est possible de passer le diplôme d'aide-animateur, avant le diplôme d'animateur fédéral (Plus d'informations auprès des structures organisatrices).

OBJECTIFS

- Concevoir et conduire des séances d'animation dans la discipline choisie auprès de publics loisirs
- Organiser la pratique afin de répondre aux besoins des pratiquants et dans le respect des règles de sécurité
- Faire découvrir les programmes conçus et adaptés à la pratique de l'activité choisie (AccessGym ou BabyGym)
- Adopter une communication adaptée aux publics afin de leur permettre d'atteindre les objectifs fixés
- Motiver les publics pour les fidéliser dans leur pratique sportive associative

CONDITIONS D'ENTREE EN FORMATION

- Être Licencié(e) FFGym
- Avoir 15 ans minimum (18 ans minimum pour l'animateur parkour et Baby Gym)
- Posséder le PSC1 (possibilité de le passer en cours de formation)

• **CONTENU DE LA FORMATION**

- Pôle de l'animateur (place et responsabilité de l'animateur dans sa structure, écoute et motivation des pratiquants, posture de l'animateur, communication et consignes)
- Chartes et valeurs sportives
- Découverte et mise en œuvre des programmes adaptés à l'activité (notamment AccessGym ou BabyGym)
- Méthodologie de l'échauffement, des circuits et de projet (structuration des séances et des saisons sportives)
- Logiques techniques par niveau, par agrès, par thème d'apprentissage

• **MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

- Formation en centre (présentiel)
- Travaux de groupes
- Mises en situations pratiques auprès de publics gymniques
- Echanges entre participants

• **DURÉE DE LA FORMATION**

- **Animateur BabyGym, TeamGym et Animateur Parkour** : 39 heures
- **Animateur GAc / AER** : 42 heures
- **Animateur GAF / GAM / GR / TR** : 49 heures



Animateur fédéral

TeamGym

Baby Gym

Parkour

GR – GAM – GAF – Tr – GAc – Aéro

Module Animer 14h (1 WE)

**Module animer
14h (1WE)**



GENERAL

**25h
TeamGym**

25h


25h


21h
 G
R

21h
 G
A
M
F

21h
 T
R

14H
 G
A
C

14h
 A
É

Un module au choix

CHARTRE DU CADRE TECHNIQUE

Cette chartre est destinée aux cadres techniques d'association pris au sens large (animateur, entraîneur, ... / bénévole ou professionnel ...).

Elle les engage à :

- Lutter contre la maltraitance et toute forme de violence : le cadre technique doit être capable de maîtriser les relations affectives avec les gymnastes.

Il s'engage à ne pas utiliser sa position privilégiée pour établir, en certaines circonstances, des relations affectives excessives avec les gymnastes ou d'autres acteurs de la Gymnastique et à éviter tout comportement incorrect.

- Participer à identifier des comportements ou environnements à risque, et des signes d'alertes.

Par ailleurs, le cadre technique doit dans l'exercice de sa responsabilité :

- Connaître, diffuser et respecter les valeurs et les règles collectives de la FFGym (statuts, règlement intérieur, règlement technique, charte éthique et déontologie ...)
- Porter les valeurs et mettre en œuvre les règles collectives de l'association affiliée à la Fédération Française de Gymnastique (statuts, règlement intérieur, ...)
- Faire preuve de respect et d'équité sans discrimination
- Garantir la sécurité du pratiquant
- Rester disponible, à l'écoute, et donner confiance
- Fidéliser en transmettant aux différents publics sa passion pour la Gymnastique
- Animer, encadrer, éduquer, enseigner avec exigence et sans autoritarisme
- Stimuler les progrès techniques, physiques et psychologiques du pratiquant
- S'interdire tout abus de pouvoir (injures, moqueries, intimidations, menaces, isolement...)
- Protéger les pratiquants des éventuels comportements déviants
- Proscrire la consommation de produits néfastes à la santé dans l'exercice de sa fonction (alcool, drogue, produits dopants ...).
- Être un éducateur exemplaire pour induire l'exemplarité
- Faire preuve de fair-play à l'égard des clubs adverses
- Accepter les règles et le résultat en toute circonstance.
- S'interdire toute critique préjudiciable envers les autres acteurs de la Gymnastique.
- Participer à l'évolution technique et pédagogique de l'association
- Faire évoluer régulièrement ses connaissances et ses compétences
- Préserver l'intégrité physique et morale des pratiquants
- Signaler tout comportement déviant ou abusif.
- Utiliser les réseaux sociaux de façon raisonnée et bienveillante dans le respect d'autrui.

INFORMATIONS ET OBLIGATIONS DE L'ANIMATEUR FEDERAL

- 1 La formation d'animateur en gymnastique est la première étape de formation des cadres bénévoles. Elle rend accessible au plus grand nombre les plaisirs et les bienfaits de la gymnastique.

Présence obligatoire aux **trois modules** pour valider la formation.

Public concerné : Être licencié FFGym et avoir 15 ans minimum (18 ans pour l'animateur

baby-gym)

Fournir le PSC1 avant la fin de la formation.

Objectifs : Développer les compétences nécessaires à l'encadrement des disciplines gymniques en s'appuyant sur le programme Access général et spécifique.

- 2 📄 Obligations pour la validation de la formation et l'obtention du diplôme :

- La réalisation d'un stage en structure (club)
- Les évaluations pédagogiques et travaux divers à effectuer entre les moments de regroupement régionaux
- Il est impératif qu'un tuteur motivé suive le candidat pendant toute sa formation.
- La présence active en formation lors des modules (3 modules en GAM, GAF, GR, TR, GAc, AERO)
 - Module 1 Animer
 - Module 2 ACCESS Général
 - Module 3 ACCESS disciplinaire

Le PSC1 à fournir avant la fin de la formation

- 3 Inscriptions :

Sur ffgymlicence avant le (se référer à la fiche programme)

- 4 Documents à renvoyer :

3 semaines avant la formation, envoyer à l'IRFA (irfa@ffgym-hdf.fr) et au responsable de la formation :

- La fiche de participation à la restauration/hébergement

15 jours avant la formation, envoyer au responsable de la formation (coordonnées sur la convocation), et à
B.Guillaume brigitte.guillaume2@wanadoo.fr
ML Kerkhove irfa@ffgym-hdf.fr

- La fiche suivi stagiaire
- La fiche de besoin club

Le 1^{er} jour du stage apporter

- L'autorisation droit à l'image
- L'autorisation parentale
- Le règlement intérieur signé par le stagiaire et le club

En fin de formation envoyer le questionnaire satisfaction club

MODALITES D'AMENAGEMENT POUR LES FORMATIONS ET EXAMENS

• Aménagements des examens et/ou travaux pour les candidats à besoins particuliers

Un candidat peut demander un temps majoré égal à un tiers du temps initial pour une ou plusieurs épreuves. Cependant, ces majorations ne peuvent pas concerner des épreuves qui visent à placer le candidat dans des conditions proches de l'exercice réel du jugement en compétition, comme la notation vidéo.

Un candidat peut demander un agrandissement des documents fournis le jour de l'examen ou une adaptation de la police.

Les candidats qui souhaitent bénéficier d'un ou plusieurs de des aménagements ci-dessus doivent en faire la demande par écrit ou voie électronique au responsable régional ou national des juges (selon la formation), au moment de l'inscription. L'acceptation ou non de la demande sera notifiée par mail dans un délai d'une semaine avant le début de la formation.

Ces aménagements concernent les personnes pouvant justifier : D'un aménagement scolaire existant (Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP), Projet d'accueil individuel (PAI) ou tout document de l'éducation nationale mentionnant des aménagements des conditions d'examen), d'une reconnaissance MDPH.

Programme de Formation

ANIMATEUR FEDERAL

GAM

Public visé	Animateurs des clubs
Prérequis	Être licencié Être âgé de 15 ans minimum Fournir le diplôme PSC1 avant la fin de la formation
Dispositions pratiques	Effectif maximum : 20 participants minimum, 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable : <ul style="list-style-type: none"> • D'animer les activités gymniques • De donner envie de pratiquer • De faire pratiquer en toute sécurité
Contenu de la formation	Module 1 : Rendre une séance ludique en toute sécurité Observation, remédiation sur le comportement de l'animateur Module 2 : Construire une séance en utilisant des documents adaptés Utilisation de différents moyens de communication Module 3 : Construire une séance avec apports techniques Développement et amélioration des qualités pour la pratique d'une discipline sportive
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel (gymnase et salle de cours). Echanges avec les stagiaires Mise en situation/alternance (en stage et en club) PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Jacky STACHURA et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être certifiés par l'Académie France Gymnastique de la FFGYM au travers d'une formation de formateurs. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Evaluation de la formation	Présence active en formation Un stage en club avec un groupe du niveau de pratique correspondant au diplôme Validation des épreuves : Auto évaluation/évaluation par le tuteur/évaluation par les formateurs (au cours de la formation et pendant le stage club).
Responsable de l'action	Jacky STACHURA Tél : 06.79.68.98.32 @ jacky.stachura@orange.fr
Formateurs	Emilien BLOND Brigitte GUILLAUME Audrey BRAYE Zoé BLANCK
Dates et lieux	30 et 31 octobre 2025 Amiens 1 ^{er} et 2 novembre 2025 Amiens 15 au 17 ou 16 au 18 février 2026 Arques Journée ACCESS 8 mai 2026 Arques

Programme de Formation
ANIMATEUR FEDERAL
GAF

Public visé	Animateurs des clubs
Prérequis	Être licencié Être âgé de 15 ans minimum Fournir le diplôme PSC1 avant la fin de la formation
Dispositions pratiques	Effectif maximum : 40 participants minimum, 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 30 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable : <ul style="list-style-type: none"> • D'animer les activités gymniques • De donner envie de pratiquer • De faire pratiquer en toute sécurité
Contenu de la formation	Module 1 : Rendre une séance ludique en toute sécurité Observation, remédiation sur le comportement de l'animateur Module 2 : Construire une séance en utilisant des documents adaptés Utilisation de différents moyens de communication Module 3 : Construire une séance avec apports techniques Développement et amélioration des qualités pour la pratique d'une discipline sportive
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel (gymnase et salle de cours). Echanges avec les stagiaires Mise en situation/alternance (en stage et en club) PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Brigitte GUILLAUME et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être certifiés par l'Académie France Gymnastique de la FFGYM au travers d'une formation de formateurs. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Evaluation de la formation	Présence active en formation Un stage en club avec un groupe du niveau de pratique correspondant au diplôme Validation des épreuves : Auto évaluation/évaluation par le tuteur/évaluation par les formateurs (au cours de la formation et pendant le stage club).
Responsable de l'action	Brigitte GUILLAUME Tél : 06.71.00.47.63 @ brigitte.guillaume2@wanadoo.fr
Formatrices	Audrey BRAYE Bouchra YOUBI Fanny LIENARD Chantal JOYEZ Marine BOCQUET Zoé BLANCK
Dates et lieux	30 et 31 octobre 2025 Amiens 1 ^{er} et 2 novembre 2025 Amiens 25 février au 1 ^{er} mars 2026 Berck Journée ACCESS 8 mai 2026 Arques

Programme de Formation ANIMATEUR FEDERAL GR	
Public visé	Animateurs des clubs
Prérequis	Être licencié Être âgé de 15 ans minimum Fournir le diplôme PSC1 avant la fin de la formation
Dispositions pratiques	Effectif maximum : 20 participants minimum, 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 15 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable : <ul style="list-style-type: none"> • D'animer les activités gymniques • De donner envie de pratiquer • De faire pratiquer en toute sécurité
Contenu de la formation	Module 1 : Rendre une séance ludique en toute sécurité Observation, remédiation sur le comportement de l'animateur Module 2 : Construire une séance en utilisant des documents adaptés Utilisation de différents moyens de communication Module 3 : Construire une séance avec apports techniques Développement et amélioration des qualités pour la pratique d'une discipline sportive
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel (gymnase et salle de cours). Echanges avec les stagiaires Mise en situation/alternance (en stage et en club) PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Sylvie LECLAIRE et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être certifiés par l'Académie France Gymnastique de la FFGYM au travers d'une formation de formateurs. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Evaluation de la formation	Présence active en formation Un stage en club avec un groupe du niveau de pratique correspondant au diplôme Validation des épreuves : Auto évaluation/évaluation par le tuteur/évaluation par les formateurs (au cours de la formation et pendant le stage club).
Responsable de l'action	Sylvie LECLAIRE Tél : 06.80.22.93.68 @ sylvieluke54@gmail.com
Formateurs	Véronique POZO Elyne COMBLEZ Aurélie VACHERON Laëtitia POZZO DI BORGO
Dates et lieux	25 et 26 octobre 2025 Amiens 22 et 23 novembre Arras à confirmer 4 au 6 avril 2026 Calais Journée ACCESS 8 mai 2026 Arques

Programme de Formation ANIMATEUR FEDERAL AER

Public visé	Animateurs des clubs
Prérequis	Être licencié Être âgé de 15 ans minimum Fournir le diplôme PSC1 avant la fin de la formation
Dispositions pratiques	Effectif maximum : 20 participants minimum, 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 15 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable : <ul style="list-style-type: none"> • D'animer les activités gymniques • De donner envie de pratiquer • De faire pratiquer en toute sécurité
Contenu de la formation	Module 1 : Rendre une séance ludique en toute sécurité Observation, remédiation sur le comportement de l'animateur Module 2 : Construire une séance en utilisant des documents adaptés Utilisation de différents moyens de communication Module 3 : Construire une séance avec apports techniques Développement et amélioration des qualités pour la pratique d'une discipline sportive
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel (gymnase et salle de cours). Echanges avec les stagiaires Mise en situation/alternance (en stage et en club) PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Johan LENCLLOS et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être certifiés par l'Académie France Gymnastique de la FFGYM au travers d'une formation de formateurs. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Evaluation de la formation	Présence active en formation Un stage en club avec un groupe du niveau de pratique correspondant au diplôme Validation des épreuves : Auto évaluation/évaluation par le tuteur/évaluation par les formateurs (au cours de la formation et pendant le stage club).
Responsable de l'action	Johan LENCLLOS Tél : 06.83.44.45.99 @johanlenclos.amga@gmail.com
Formateurs	Laëtitia POZO DI BORGO Brigitte GUILLAUME
Dates et lieux	25 et 26 ou 30 et 31 octobre 2025 Amiens 1 ^{er} et 2 novembre 2025 Arques 17 et 18 janvier 2026 Arques Journée ACCESS 8 mai 2026 Arques

Programme de Formation ANIMATEUR FEDERAL TMG	
Public visé	Animateurs des clubs
Prérequis	Être licencié Être âgé de 15 ans minimum Fournir le diplôme PSC1 avant la fin de la formation
Dispositions pratiques	Effectif maximum : 20 participants minimum, 5 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 15 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable : <ul style="list-style-type: none"> • D'animer les activités gymniques • De donner envie de pratiquer • De faire pratiquer en toute sécurité
Contenu de la formation	Module 1 : Rendre une séance ludique en toute sécurité Observation, remédiation sur le comportement de l'animateur Module 2 : Construire une séance en utilisant des documents adaptés Utilisation de différents moyens de communication Module 3 : Construire une séance avec apports techniques Développement et amélioration des qualités pour la pratique d'une discipline sportive
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel (gymnase et salle de cours). Echanges avec les stagiaires Mise en situation/alternance (en stage et en club) PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Emilien BLOND et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être certifiés par l'Académie France Gymnastique de la FFGYM au travers d'une formation de formateurs. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Evaluation de la formation	Présence active en formation Un stage en club avec un groupe du niveau de pratique correspondant au diplôme Validation des épreuves : Auto évaluation/évaluation par le tuteur/évaluation par les formateurs (au cours de la formation et pendant le stage club).
Responsable de l'action	Emilien BLOND Tél : 06.70.20.38.95 @ emilienb.gym@gmail.com
Formateurs	Brigitte GUILLAUME Audrey PRUVOST Zoé BLANCK
Dates et lieux	30 et 31 octobre 2025 Amiens 1 ^{er} et 2 novembre 2025 Amiens 20 au 22 avril 2026 Arques Journée ACCESS 8 mai 2026 Arques

Programme de Formation ANIMATEUR FEDERAL TR

Public visé	Animateurs des clubs
Prérequis	Être licencié Être âgé de 15 ans minimum Fournir le diplôme PSC1 avant la fin de la formation
Dispositions pratiques	Effectif maximum : 20 participants
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 15 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable : <ul style="list-style-type: none"> • D'animer les activités gymniques • De donner envie de pratiquer • De faire pratiquer en toute sécurité
Contenu de la formation	Module 1 : Rendre une séance ludique en toute sécurité Observation, remédiation sur le comportement de l'animateur Module 2 : Construire une séance en utilisant des documents adaptés Utilisation de différents moyens de communication Module 3 : Construire une séance avec apports techniques Développement et amélioration des qualités pour la pratique d'une discipline sportive
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel (gymnase et salle de cours). Echanges avec les stagiaires Mise en situation/alternance (en stage et en club) PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Jérémy PIECHOWIAK et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être certifiés par l'Académie France Gymnastique de la FFGYM au travers d'une formation de formateurs. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA
Modalités d'Evaluation de la formation	Présence active en formation Un stage en club avec un groupe du niveau de pratique correspondant au diplôme Validation des épreuves : Auto évaluation/évaluation par le tuteur/évaluation par les formateurs (au cours de la formation et pendant le stage club).
Responsable de l'action	Jérémy PIECHOWIK Tél : 06.19.35.05.96 @ jepiech@gmail.com
Formateurs	Brigitte GUILLAUME Audrey PRUVOST Zoé BLANCK
Dates et lieux	30 et 31 octobre 2025 Amiens 1 ^{er} et 2 novembre 2025 Amiens 20 au 22 avril 2026 Arques Journée ACCESS 8 mai 2026 Arques

Pré moniteur GAF
15 et 16 novembre 2025
6 et 7 décembre 2025

Formation continue GAF
16 novembre 2025
7 décembre 2025

Plus d'info à venir

ANIMATEUR BabyGym Et aide animateur

Niveau des gymnastes : Enfants âgés de 15 mois à 6 ans.

Niveau d'autonomie : L'animateur est responsable du groupe qu'il encadre : autonomie pédagogique.

Niveau de technicité : BABY GYM ; ACCESS GYM Général et GR Général (3 premiers niveaux).

Conditions d'inscription : 18 ans minimum (15 ans pour l'aide animateur) ; licencié FFG

Prérequis pour valider le diplôme : posséder le PSC1

Compétences développées : Encadrement pédagogique de l'activité BabyGym respectant les préconisations fédérales de l'activité. Utilisation du fichier Baby Gym et des programmes ACCESS GYM général et GR Général sur les 3 premiers niveaux.

Organisation schématique :



La Formation modulaire avec pour socle commun un module sur la compétence d'animation. Chaque module est évalué en fin de formation. Formation complète en 2 modules.

Module 1 Animer : 14h de formation. Socle fondamental, il permet de donner les compétences nécessaires à une animation de qualité (communiquer, organiser, motiver, etc).

Ce module pourra ou non être contextualisé dans l'activité BabyGym.

Validation du module : présence active lors des 14h de formation et grille renseignée par le tuteur pendant l'encadrement en club sur les compétences d'animation.

Module 2 Baby-Gym : 25 h de formation. L'organisation pédagogique permet de donner les compétences nécessaires à l'organisation, la mise en œuvre et l'animation de séances de BabyGym pour des enfants âgés de 15 mois à 6 ans.

NB : le premier jour de la formation correspond à la formation aide animateur. Les personnes l'ayant déjà validé peuvent en être dispensées.

Evaluation du module BabyGym :

Au cours de la formation, par la production d'un cycle de 5 séances écrites et remises en formation au début du 2^{ème} week-end BabyGym.

En fin de formation, par un QCM (validé par 21 bonnes réponses sur 30 questions).

Au cours de la saison, par l'encadrement d'une séance pédagogique et un entretien (validé par l'obtention des 13 items d'évaluation).

La certification et l'obtention du diplôme d'animateur Baby Gym sont effectives lorsque les deux modules de formation sont validés.

Programme de Formation ANIMATEUR FEDERAL BabyGym	
Public visé	Animateurs des clubs
Prérequis	Être licencié Être âgé de 18 ans minimum Posséder le PSC1
Dispositions pratiques	Effectif maximum : 20 participants minimum 6
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 15 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable : <ul style="list-style-type: none"> • D'animer les activités gymniques • De donner envie de pratiquer • De faire pratiquer en toute sécurité
Contenu de la formation	Module 1 : Rendre une séance ludique en toute sécurité Observation, remédiation sur le comportement de l'animateur Module 2 : Construire une séance adaptée à l'âge en connaissance des spécificités de son public Module 3 : Savoir accompagner le référent affectif dans la relation avec son enfant. Construire et animer les séances
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel (gymnase et salle de cours). Echanges avec les stagiaires Mise en situation/alternance (en stage et en club) PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Xavier DUTERTE et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être certifiés par l'Académie France Gymnastique de la FFGYM au travers d'une formation de formateurs. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA.
Modalités d'Evaluation de la formation	Présence active en formation Un stage en club avec un groupe du niveau de pratique correspondant au diplôme Validation des épreuves : Auto évaluation/évaluation par le tuteur/évaluation par les formateurs (au cours de la formation et pendant le stage club).
Responsable de l'action	Xavier DUTERTE Tél : 06.78.21.34.23 @ duterte.xavier@neuf.fr
Formateurs	Laëtitia POZO DI BORGO Nathalie CHIARELLI Noémie DUCROUX
Durée	Durée totale : 6 jours soit 39 heures
Dates	25 et 26 octobre 2025 Amiens 1 ^{er} et 2 novembre 2025 Amiens 21 et 22 février 2026 Amiens

AIDE ANIMATEUR BabyGym

Lieu : Amiens

1^{er} novembre 2025

Programme de Formation continue ANIMATEUR FEDERAL BabyGym	
Public visé	Animateurs des clubs babyGym ou CQP PE
Prérequis	Être licencié Être âgé de 18 ans minimum Posséder le PSC1
Dispositions pratiques	Effectif maximum : 20 participants minimum 6
Inscriptions	Via https://www.ffgym.fr/ (connexion ffgym licence) 15 jours avant le début de formation
Objectifs de la formation	Être capable : <ul style="list-style-type: none"> • D'animer les activités gymniques avec des supports élastiques • Découverte des activités élastiques • De faire pratiquer en toute sécurité
Contenu de la formation	Construire et animer des séances avec un ou plusieurs supports élastiques en toutes sécurité et adapté à l'âge des enfants.
Modalités pédagogiques et Moyens techniques	L'ensemble de la formation doit être suivie en présentiel (gymnase et salle de cours). Echanges avec les stagiaires Mise en situation en salle PPT et autres supports pédagogiques
Moyens d'encadrement de la formation	La formation est encadrée par Xavier DUTERTE et son équipe de formateurs compétents pour délivrer cette formation. Pour pouvoir encadrer les formations, les formateurs doivent être certifiés par l'Académie France Gymnastique de la FFGYM au travers d'une formation de formateurs. La partie administrative est assurée par Marie-Laure KERKHOVE, coordonnatrice de l'IRFA.
Modalités d'Evaluation de la formation	Présence active en formation
Responsable de l'action	Xavier DUTERTE Tél : 06.78.21.34.23 @ duterte.xavier@neuf.fr
Formateurs	Laëtitia POZO DI BORGO Nathalie CHIARELLI Pascal DUPRIEZ
Durée	14h
Dates	En 2026 date à préciser Compiègne

FORMATION CONTINUE BabyGym

Les animateurs titulaires du diplôme d'animateur fédéral Baby-Gym doivent suivre une formation continue tous les 4 ans.

Thème proposé cette saison : Support élastique élastique

Lieu : Compiègne

A déterminer en 2026



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Projets sportifs fédéraux (PSF)



Institut Régional de Formation des Associations



Région
Hauts-de-France